



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

haut débit

Question écrite n° 6171

Texte de la question

Mme Anne Grommerch attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur les réseaux d'initiative publique (RIP) en faveur du très haut débit pour les zones rurales. Elle lui demande de bien vouloir lui indiquer le nombre de projets de ce type développés dans notre pays, et tout particulièrement dans le département de la Moselle, et le nombre de projets en cours.

Texte de la réponse

Le Président de la République a annoncé sa volonté de couvrir l'intégralité du territoire en très haut débit d'ici 2022. Dans son rapport d'activité de 2011, l'autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP) recense 31 projets de réseaux d'initiative publique à très haut débit à différentes échelles (de l'agglomération à la région) pour un total de 1,5 million de prises en cours de déploiement. Au 31 décembre 2011, le nombre de prises éligibles au FttH et construites dans le cadre de réseaux d'initiative publique s'élève à 183 500, soit 12,4 % du total de prises éligibles sur l'ensemble du territoire. En Moselle, un schéma directeur territorial d'aménagement numérique porté par le conseil général a été déclaré à l'ARCEP en juillet 2010, mais n'a pas encore été finalisé. D'après l'ARCEP, des déploiements de réseaux d'initiative publique à très haut débit sont en cours dans le pays de Bitche et à Ars-sur-Moselle.

Données clés

Auteur : [Mme Anne Grommerch](#)

Circonscription : Moselle (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6171

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : PME, innovation et économie numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 octobre 2012](#), page 5324

Réponse publiée au JO le : [12 novembre 2013](#), page 11857